INTITULE DU PROJET

|  |  |
| --- | --- |
| **Type de projet :** | - |
| **Type de projet secondaire :** | - |
| **Couverture géographique :** | - |
| **Organisme d'exécution :** | OIM |
| **Bénéficiaires :** |  |
| **Partenaire(s) :** |  |
| **Site de gestion :** | - |
| **Durée :** | - |
| **Budget:** | - |

**Résumé** *(350 mots maximum)*

Décrivez brièvement le projet proposé, y compris le contexte et les besoins ainsi que l’objectif visé. Indiquez en outre comment les activités du projet permettront d’obtenir les principaux produits, et comment ceux-ci devraient normalement influer sur l’obtention des effets directs.

Voir le module 2 du Manuel des projets de l’OIM (Etape 3 : Rédaction d’un résumé de projet).

**1. Justification** *(400 mots maximum)*

Exposez les raisons justifiant le projet proposé :

a) Quel est le problème, pour qui, et pourquoi est-il important ?

• Quelle est la situation à redresser ?

• En quoi cette situation constitue-t-elle un problème ?

• Le problème se manifeste-t-il déjà, ou s’attend-on à ce qu’il se matérialise dans un avenir prévisible ?

• Où, précisément, le problème réside-t-il ?

• Pour qui s’agit-il d’un problème ? Touche-t-il différemment certains groupes, comme les femmes, les hommes, les filles ou les garçons, ou d’autres groupes ?

b) Pourquoi ce problème est-il bien celui à résoudre ?

• En quoi la résolution du problème sert-elle les intérêts des bénéficiaires visés ? Comment pourrait-il toucher d’autres groupes ? Pensez aux conséquences négatives non voulues pour tous les groupes touchés, qu’ils soient ou non visés par le projet.

c) Comment le projet s’articule-t-il avec des initiatives plus vastes menées aux échelons national, régional et/ou mondial, y compris les stratégies internes et les cadres de résultats de l’OIM ?

Voir le module 2 du *Manuel des projets* de l’OIM (Etape 4 : Elaboration de la justification d’un projet).

**2. Description du projet** *(600 mots au maximum)*

Indiquez comment et pourquoi les activités et les résultats envisagés permettront d’obtenir les changements que le projet cherche à réaliser.

a) Quel est le changement envisagé permis par le projet ? Quels sont les hypothèses et les postulats qui sous-tendent les relations de cause à effet entre les activités, les produits et les effets directs ?

• Pourquoi l’approche proposée en vue de remédier au(x) problème(s) doit-elle être privilégiée ?

• Quelles sont les hypothèses qui doivent se vérifier pour que les résultats se concrétisent ?

• Quels sont les postulats qui expliquent pourquoi la mise en œuvre des activités doit conduire à la réalisation des produits, en quoi celle-ci influera sur l’obtention des effets directs, et en quoi l’obtention des effets directs contribuera à l’objectif du projet ?

b) Qui sont les parties prenantes ?

• Pourquoi l’OIM est-elle la mieux placée pour résoudre le problème ? Quelle est sa valeur ajoutée et quel est son avantage comparatif dans la mise en œuvre du projet ? Quelles sont les compétences, connaissances et/ou capacités particulières de l’OIM qui justifient son engagement ?

• Quelles autres parties prenantes seraient associées au projet, et pourquoi le succès du projet dépend-il de leur participation ?

• Lors de l’identification des parties prenantes, tenez compte du sexe et de l’âge des intéressés, et recherchez des personnes représentatives de la population cible.

c) Comment les thèmes transversaux suivants seront-ils traités dans le projet : approche de la programmation fondée sur les droits, prise en considération systématique des sexospécificités, sensibilité et durabilité environnementales, viabilité des résultats du projet, action humanitaire fondée sur des principes et intégration de la protection dans les interventions en cas de crise ?

Voir le module 2 du Manuel des projets de l’OIM (Etape 5 : Grands axes de la description du projet).

**3. Partenariats et coordination** *(350 mots maximum)*

Décrivez le rôle et/ou les attributions essentielles de chacun des principaux partenaires associés à l’exécution du projet. Dites aussi comment la structure de gestion du projet leur permettra de coordonner leurs activités.

Voir le module 2 (Etape 6 : Description des partenariats et des modalités de coordination).

**4. Viabilité** *(350 mots maximum)*

Indiquez comment le projet garantira la viabilité des résultats obtenus après son achèvement. Précisez si le projet est censé ouvrir la voie à un projet ou une activité de suivi. Si les résultats du projet suffisent par eux-mêmes à résoudre le problème, veuillez expliquer pourquoi.

**5. Suivi** *(350 mots maximum)*

Indiquez comment les principaux aspects du projet seront suivis, en donnant un aperçu des rôles et responsabilités des membres de l’équipe. Précisez comment les données nécessaires aux indicateurs du projet seront recueillies, quels outils de collecte des données seront utilisés, et à quelle fréquence les données seront recueillies et analysées. Si vous faites appel à des partenaires d’exécution, indiquez comment ils seront suivis et quels seront leurs impératifs en matière de rapports, surtout lorsque le site de gestion est isolé et difficile d’accès pour des raisons de sécurité.

Voir le module 2 (Etape 7 : Description de l’approche adoptée en matière de suivi).

**6. Evaluation** *(350 mots maximum)*

Indiquez le calendrier et la finalité de l’évaluation, l’utilisation qu’il est envisagé d’en faire, ainsi que les critères à appliquer. Décrivez brièvement la méthodologie qu’il est prévu d’adopter pour atteindre la finalité de l’évaluation, et dites si celle-ci sera effectuée en interne ou à l’extérieur.

Voir le module 2 (Etape 8 : Description de l’approche adoptée en matière d’évaluation).

**7.** **Matrice de résultats**

Voir le module 2 (Etape 9 : Etablissement de la matrice des résultats).

|  | **Indicateurs** | **Source et méthode de collecte des données** | **Base de référence** | **Cible** | **Hypothèses** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objectif**  But le plus important et le plus réaliste auquel le projet peut contribuer. Il doit s’inscrire dans une stratégie, interne ou externe, plus vaste et à plus long terme. | Facteurs ou variables, quantitatifs ou qualitatifs, qui permettent de mesurer l’état de réalisation ou de rendre compte des changements escomptés. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | Indiquent à partir d’où et comment les informations seront recueillies en vue de mesurer l’indicateur. | Indique la valeur de l’indicateur au début de la période de planification du projet. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | Indique la valeur escomptée de l’indicateur au moment où le résultat est atteint. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. |  |
| **Effet direct 1**  Changements escomptés dans la performance institutionnelle, dans le comportement ou les attitudes d’une personne ou d’un groupe, ou dans la situation politique, économique ou sociale des bénéficiaires. | Facteurs ou variables, quantitatifs ou qualitatifs, qui permettent de mesurer l’état de réalisation ou de rendre compte des changements escomptés. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | La source et la méthode de collecte des données indiquent à partir d’où et comment les informations seront recueillies en vue de mesurer l’indicateur. | Indique la valeur de l’indicateur au début de la période de planification du projet. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | Indique la valeur escomptée de l’indicateur au moment où le résultat est atteint. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | Hypothèses nécessaires pour que les effets directs contribuent à la réalisation de l’objectif. |
| **Produit 1.1**  Changements escomptés dans les compétences ou les capacités des bénéficiaires, ou dans la disponibilité de nouveaux biens ou services par suite de la mise en œuvre des activités du projet. | Facteurs ou variables, quantitatifs ou qualitatifs, qui permettent de mesurer l’état de réalisation ou de rendre compte des changements escomptés. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | La source et la méthode de collecte des données indiquent à partir d’où et comment les informations seront recueillies en vue de mesurer l’indicateur. | Indique la valeur de l’indicateur au début de la période de planification du projet. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | Indique la valeur escomptée de l’indicateur au moment où le résultat est atteint. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | Hypothèses nécessaires pour que les produits débouchent sur les effets directs. |
| **Activités conduisant à la réalisation du produit 1.1 :**  Coordination, assistance technique, formation, production, fourniture, transport et autres tâches organisées et exécutées au titre du projet. | | | | | Hypothèses nécessaires pour que les activités débouchent sur la réalisation des produits. |
| **Produit 1.2**  Changements escomptés dans les compétences ou les capacités des bénéficiaires, ou dans la disponibilité de nouveaux biens ou services par suite de la mise en œuvre des activités du projet. | Facteurs ou variables, quantitatifs ou qualitatifs, qui permettent de mesurer l’état de réalisation ou de rendre compte des changements escomptés. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | La source et la méthode de collecte des données indiquent à partir d’où et comment les informations seront recueillies en vue de mesurer l’indicateur. | Indique la valeur de l’indicateur au début de la période de planification du projet. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | Indique la valeur escomptée de l’indicateur au moment où le résultat est atteint. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu’il convient. | Hypothèses nécessaires pour que les produits débouchent sur les effets directs. |
| **Activités conduisant à la réalisation du produit 1.2 :**  Coordination, assistance technique, formation, production, fourniture, transport et autres tâches organisées et exécutées au titre du projet. | | | | | Hypothèses nécessaires pour que les activités débouchent sur la réalisation des produits. |

**8. Plan de travail**

Etablissez un plan de travail de base comprenant les informations suivantes :

a) Date de démarrage, durée et date d’achèvement prévues des principales activités ;

b) Quels sont les partenaires responsables de la mise en œuvre de chacune des principales activités ?

Voir le module 2 (Etape 10 : Elaboration du plan de travail).

| **Activité** | **Responsable** | **Calendrier** | | | | | | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Mois**  **1** | **Mois**  **2** | **Mois**  **3** | **Mois**  **4** | **Mois**  **5** | **Mois**  **6** | **Mois**  **7** | **Mois**  **8** | **Mois**  **9** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

**9. Budget**

Etablissez un budget en utilisant le modèle de budget approprié du Fonds de l’OIM pour le développement.

**Annexe 1 : Plan d’évaluation des risques**

Voir l’annexe 2.3 pour un modèle de plan d’évaluation des risques.